



L'enseignement est obligatoire pour tous les enfants à partir de 5 ans.

Quand un enseignant est absent, il doit être remplacé pour que les enfants continuent à être accueillis et surtout à apprendre. C'est l'Inspection Académique de Bobigny qui s'occupe d'embaucher des remplaçants et de les envoyer chaque matin dans les écoles qui en ont besoin.



L'enseignement est obligatoire pour tous les enfants à partir de 5 ans.

Quand un enseignant est absent, il doit être remplacé pour que les enfants continuent à être accueillis et surtout à apprendre. C'est l'Inspection Académique de Bobigny qui s'occupe d'embaucher des remplaçants et de les envoyer chaque matin dans les écoles qui en ont besoin.

Quand il n'y a pas de remplaçant: Les enfants sont envoyés dans les autres classes de l'école, pas souvent de leur niveau. A ce moment là, l'école n'est plus un endroit où on apprend, mais un endroit où on s'ennuie au fond d'une classe, toute la journée.

Au bout de plusieurs jours: On prend du retard sur ce qu'on doit connaître, on perd l'habitude d'écrire, de lire, d'apprendre.

Le problème touche **TOUS** les enfants, même si leur maîtresse n'est pas souvent absente: Une classe de 20 ou 23 élèves en temps normal peut monter jusqu'à 30 élèves certains jours sans remplaçant.

Difficile pour l'instituteur de travailler correctement avec autant d'enfants. Difficile pour les enfants de se concentrer quand d'autres, au fond de la classe, s'ennuient.

A l'école Paul Langevin: Il y a eu **125 JOURS SANS ENSEIGNANT** depuis la rentrée de septembre (80 en élémentaire et 45 en maternelle).

A Saint-Ouen: Pour l'ensemble des écoles de la ville, c'est au moins **510 JOURS D'ABSENCES NON-REPLACÉES DEPUIS SEPTEMBRE**.

Quand il n'y a pas de remplaçant: Les enfants sont envoyés dans les autres classes de l'école, pas souvent de leur niveau. A ce moment là, l'école n'est plus un endroit où on apprend, mais un endroit où on s'ennuie au fond d'une classe, toute la journée.

Au bout de plusieurs jours: On prend du retard sur ce qu'on doit connaître, on perd l'habitude d'écrire, de lire, d'apprendre.

Le problème touche **TOUS** les enfants, même si leur maîtresse n'est pas souvent absente: Une classe de 20 ou 23 élèves en temps normal peut monter jusqu'à 30 élèves certains jours sans remplaçant.

Difficile pour l'instituteur de travailler correctement avec autant d'enfants. Difficile pour les enfants de se concentrer quand d'autres, au fond de la classe, s'ennuient.

A l'école Paul Langevin: Il y a eu **125 JOURS SANS ENSEIGNANT** depuis la rentrée de septembre (80 en élémentaire et 45 en maternelle).

A Saint-Ouen: Pour l'ensemble des écoles de la ville, c'est au moins **510 JOURS D'ABSENCES NON-REPLACÉES DEPUIS SEPTEMBRE**.

Depuis novembre, il y a eu des pétitions et des manifestations. Elles ont permis d'avoir de nouveaux professeurs remplaçants: 75 pour tout le département.

Nous avons vu ces dernières semaines que ce n'est pas encore assez. Pour l'école de nos enfants, nous, les parents, devons continuer ensemble à nous faire entendre:

- On peut par exemple appeler l'Inspecteur d'Académie, Monsieur Auverlot quand un professeur n'est pas remplacé au 01 43 93 71 65

- On peut manifester avec l'ensemble des parents de Seine Saint-Denis, **MERCREDI 19 MAI** au Ministère de l'Education Nationale

- On peut porter plainte contre le ministre de l'Education Nationale qui n'assure pas l'enseignement.

**DEMANDEZ AUX PARENTS DELEGUES QUELLES SONT LES ACTIONS PREVUES! PROPOSEZ EN D'AUTRES!**

Contact Parents d'élèves délégués:

Loïc Canitrot, papa de Lila en Cp D, 06 03 42 51 65

Depuis novembre, il y a eu des pétitions et des manifestations. Elles ont permis d'avoir de nouveaux professeurs remplaçants: 75 pour tout le département.

Nous avons vu ces dernières semaines que ce n'est pas encore assez. Pour l'école de nos enfants, nous, les parents, devons continuer ensemble à nous faire entendre:

- On peut par exemple appeler l'Inspecteur d'Académie, Monsieur Auverlot quand un professeur n'est pas remplacé au 01 43 93 71 65

- On peut manifester avec l'ensemble des parents de Seine Saint-Denis, **MERCREDI 19 MAI** au Ministère de l'Education Nationale

- On peut porter plainte contre le ministre de l'Education Nationale qui n'assure pas l'enseignement.

**DEMANDEZ AUX PARENTS DELEGUES QUELLES SONT LES ACTIONS PREVUES! PROPOSEZ EN D'AUTRES!**

Contact Parents d'élèves délégués:

Loïc Canitrot, papa de Lila en Cp D, 06 03 42 51 65